



Pour adhérer

Contactez-nous

SMJ-CFDT

4 Boulevard du Palais
75055 Paris Cedex 5

Tél : 01 46 34 78 56

**Mail : synd-cfdt-
ac@justice.fr**

• ACTION SOCIALE

Votre demande de séjour adultes & familles se digitalise

Afin de simplifier vos démarches, le service vacances adultes & familles évolue en 2026 vers une solution entièrement en ligne.

Les demandes de séjours sont désormais effectuées via un formulaire digital accessible depuis un espace personnel sécurisé. Ce nouveau service vous permet de constituer et de suivre votre demande plus facilement, sans avoir à transmettre de dossier papier.

Ce qui change

Finis le dossier papier : toutes les étapes de votre demande sont centralisées en ligne. Vous pouvez désormais :

- Créer votre espace personnel et effectuer votre demande directement en ligne,
- Compléter votre dossier en une ou plusieurs étapes,
- Déposer vos pièces justificatives directement sur la plateforme,
- Recevoir des notifications concernant le suivi et les éventuelles pièces manquantes,
- Consulter l'avancement de votre demande à tout moment depuis votre espace personnel.

Comment cela fonctionne

Les étapes de votre demande :

- Créez votre compte sur la plateforme des demandes de la fondation d'Aguesseau
- Consultez les séjours proposés et choisissez la destination et la formule souhaitées,
- Renseignez le formulaire de demande en ligne,
- Déposez les pièces justificatives nécessaires à l'instruction de votre dossier,
- Suivez l'avancement de votre demande directement depuis votre espace personnel.

Attention : la création d'un nouveau compte est obligatoire. Les identifiants utilisés pour accéder au site internet de la fondation d'Aguesseau ne permettent pas de se connecter à la plateforme des demandes. Si vous disposez déjà d'un compte sur le site internet de la fondation, vous devrez donc créer un nouveau compte.

Les formules proposées

La fondation d'Aguesseau propose différentes formules de séjours vacances adultes & familles :

- Séjours en pension complète,
- Locations,

- Séjours tout compris.

Les destinations proposées varient selon les périodes et les disponibilités.

Bénéficiaires

Les séjours vacances adultes & familles sont accessibles :

- Aux agents du ministère de la Justice,

- Aux personnels pouvant bénéficier des prestations de la fondation d'Aguesseau, selon les conditions d'éligibilité en vigueur

Conditions

Les demandes de séjour sont soumises aux conditions d'attribution et aux modalités définies par la fondation d'Aguesseau.

- La demande doit être effectuée directement sur la plateforme dédiée,

- Les pièces justificatives demandées doivent être déposées en ligne,

- La demande est étudiée selon les critères et conditions applicables aux séjours vacances adultes & familles,

- L'attribution du séjour est soumise aux disponibilités et aux modalités de réservation de chaque établissement.

Cliquez ici sur votre [Espace Usagers](#)

